

BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre novembre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 18 novembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-166

OBJET : CONCASSAGE DES DÉCHETS INERTES DE LA DÉCHETTERIE DE MESPLÈS À LAMAGISTÈRE ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Etaient présents:

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Paul TERRENNE), Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

Absents excusés:

DELACHOUX Jean-Paul.

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-2-166

<u>OBJET</u> : CONCASSAGE DES DÉCHETS INERTES DE LA DÉCHETTERIE DE MESPLÈS À LAMAGISTÈRE

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne le concassage des déchets inertes de la déchetterie de Mesplès à Lamagistère, dont la date de remise des offres était fixée au 17 septembre 2021 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 04 novembre 2021 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 – Prix des prestations	60.0 %
2 – Valeur technique (organisation méthodologie et mesures de sécurité que le candidat adoptera pour la réalisation du concassage)	40.0 %

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Entreprise Code postal - Ville	
COLAS	24110 – SAINT ASTIER	
CASSIN DEMOLITION	31790 – SAINT SAUVEUR	
SEGM	82210 - MERLES	

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Estimation : 90 000.00€			
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T	
1	SEGM	78 000.00€	
2	COLAS	109 500.00€	
3	CASSIN DEMOLITION	180 000.00€	

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat SEGM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat SEGM pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 24 novembre 2021 Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme A Valence d'Agen, le 25 novembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture le 3 0 NOV. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le 3

3 0 NOV. 2021

AR PRÉFECTURE

Concassage des déchets inertes de la déchetterie de Mesplès à Lamagistère ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_166

Date de la décision : 24/11/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211124-2021D1_1_2_166-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception :30/11/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maétrise d'oeuvre et conventions de mandat)

400 MB 800 MB 80

Date de dépôt de l'acte : 30/11/2021 15:17:28

Date d'envoi de l'acte : 30/11/2021 15:20:08

Date de réception de l'AR : 30/11/2021 15:22:01